



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À TANANARIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DES BOURSES SCOLAIRES 2021-2022

Le Consulat général de France à Tananarive informe les ressortissants français de l'ouverture de la campagne boursière pour la **rentrée scolaire 2021-2022**.

Les enfants de nationalité française peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de bourses scolaires dans une école agréée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.

Date d'ouverture de la campagne : immédiate

Date limite de réception au bureau des bourses : mercredi 17 février 2021 (délai de rigueur. Prévoir les délais d'acheminement)

Les dossiers sont à retirer auprès des établissements scolaires.

Pour tous renseignements, le bureau des bourses scolaires vous répond au 22.398.50 du lundi au jeudi de 14h00 à 16h00, ou par courriel : bourses.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr
<https://mg.ambafrance.org/Bourses-scolaires-de-l-Agence-pour-l-Enseignement-Francais-a-l-Etranger>

Pour la province, vous pouvez contacter l'agence consulaire la plus proche de votre domicile.